

ATTESTATION D'ENGAGEMENT DANS LA DEMARCHE QUALITÉ ICPF

Je soussigné François GALINOU, Président de l'ICPF, certifie par la présente que :

frederic whecler

en date du 29 juillet 2020, a engagé une démarche qualité visant une certification ICPF sur son activité en Formation et/ou Conseil.

L'ICPF, Institut de Certification des Professionnels de la Formation et de la Prestation de Service Intellectuel, certifie les personnes physiques, professionnels de la formation et du conseil en apportant la preuve de leur professionnalisme. Le référentiel de l'ICPF repose sur les normes ISO et AFNOR pertinentes dont l'ISO 9001 et 29990 et l'AFNOR X50-769 et est conforme aux exigences de la norme ISO 17024.

Toute personne concernée, avec l'autorisation expresse de la personne citée en objet, peut vérifier cette information auprès de Madame Kayi Néné AMOUZOUGAN, responsable communication de l'ICPF à l'adresse suivante : kamouzougan@certif-icpf.org.

Cette autorisation est valable pour une période de six mois, à compter du 29 juillet 2020.

Fait à Puteaux, le 29 juillet 2020
Le président de l'ICPF,
François GALINOU

